

## Tableau 5

### Nombre de fiducies selon le genre, 2008 à 2012

Genres de fiducies	2008	2009	2010	2011	2012
Fiducie testamentaire	106 920	106 830	105 730	104 440	103 330
Fiducie personnelle	75 870	79 130	82 790	86 540	89 920
Fiducie en faveur de soi-même	1 550	1 700	1 930	2 130	2 340
Fiducie déterminée	6 070	5 740	5 650	5 010	4 550
Fiducie mixte au profit de l'époux ou conjoint de fait	1 330	1 410	1 510	1 570	1 680
Fiducie au profit de l'époux ou conjoint de fait	190	180	160	140	140
Fiducie réputée résidente	470	470	460	490	470
Fiducie d'investissement à participation unitaire	4 050	3 720	3 770	3 810	3 770
Organisme communautaire	360	370	370	370	380
Fiducie de fonds commun de placement, FIPD	2 940	2 990	3 030	3 160	3 200
Régime de prestations aux employés	890	870	820	780	750
Fiducie établie à l'égard du fonds réservé d'un assureur	2 890	3 210	3 330	3 400	3 570
Fiducie d'employés	130	120	120	130	120
Organisme à but non lucratif	550	540	520	510	480
Fiducie principale, Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés, Fiducie établie en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, Fiducie de placement immobilier	30	30	40	80	90
REER, FERR, REEE, REEI, et CELI	1 070	1 410	1 880	3 150	4 510
Fiducie établie en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement	-	-	-	-	-
Fiducie de santé et de bien-être	240	250	250	260	270
Fiducie de prestations à vie	30	30	30	40	40
Fiducie L'hépatite C et Fiducie Pensionnats Indiens	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>205 580</b>	<b>208 990</b>	<b>212 380</b>	<b>216 020</b>	<b>219 630</b>

#### Notes:

1. La somme peut ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement ou de la suppression de données à des fins de confidentialité.
2. Un tiret (-) indique que les renseignements ont été supprimés à des fins de confidentialité. Cela comprend également des zéros valides.
3. Les comptes sont arrondis au multiple de dix le plus proche.
4. Les comptes comprennent seulement les déclarations de revenus des fiducies qui ont fait l'objet d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation.
5. Les comptes incluent seulement les fiducies qui ont produit la Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3.
6. Les données datent de décembre 2014.
7. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition et peuvent faire l'objet de révisions.
8. REER = Régime enregistré d'épargne-retraite ; FEER = Fonds enregistré de revenu de retraite ; REEE = Régime enregistré d'épargne-études ; REEI = Régime enregistré d'épargne-invalidité, créé en 2009 ; CELI = Compte d'épargne libre d'impôt, créé en 2009 ; FIPD = Fiducie intermédiaire de placement déterminée, créée en 2007 ; Les fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés ont été établies en 2010.

